

Démarche Climat air énergie

Compte-rendu de la réunion de comité de pilotage du 17 juin 2019

Nous vous remercions de votre participation au comité de pilotage du 17 juin, qui avait pour finalité de doter le territoire d'EBER d'une stratégie de transition énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air, couplée à des objectifs de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.

Veillez trouver, ci-joint, les éléments de support à la réunion :

- la présentation mise à jour post-COPIL (explication de la courbe tendancielle au niveau des objectifs et révision de données par l'OREGES),
- la définition de la stratégie et des objectifs,
- le profil énergétique, s'agissant du projet de développement des énergies renouvelables locales, fichier excel EBER Stratégiepropositions AGEDEN.

Après avoir abordé les 6 axes stratégiques, pour répondre aux grands enjeux de lutte contre le réchauffement climatique, les objectifs ont été présentés secteur par secteur dans une projection à 2025, 2030 et 2050.

Les participants ont relevé :

- **l'importance d'agir sur la qualité de l'air** : changement des chauffages au bois peu performants, accompagnement de la CC EBER par l'Agence Régionale de Santé pour limiter l'exposition de la population, donc en lien avec les projets d'aménagement. C'est aussi la question de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, notamment dans les bâtiments publics. Il a été rappelé que c'est une obligation réglementaire dans les établissements recevant la petite enfance (décret 2015-1000 du 17 août 2015). Il est noté que la source essentielle des émissions de NOx est le transport via la proximité de l'A7 et la N7. La plupart des grandes agglomérations ont limité la vitesse des véhicules sur l'autoroute ou les voies périphériques. La commune de Salaise sur Sanne se pose la question de limiter la vitesse sur une portion de l'A7, afin de réduire l'exposition des habitants à la pollution.

-**l'évolution en cours du mix énergétique du GIE OSIRIS** (centrale charbon) a été abordée afin de pouvoir lutter efficacement contre les émissions de GES et de polluants. Les projets du GIE OSIRIS, chaleur fatale et centrales solaires photovoltaïques, **ont un fort impact, à l'échelle du territoire**, venant diminuer les émissions de GES et de SO2. L'entreprise TREDI n'a pas rempli le questionnaire relatif à ces projets, comme d'autres grandes entreprises dont les bénéfices ne peuvent pas être évalués au plan climat EBER.

- sur les aspects de la gouvernance, **il est primordial qu'une telle démarche soit reprise par les communes**. Ces dernières sont des relais importants auprès de la population.- **la prise en compte des différents plans existants dans la démarche** climat, air, énergie qui a pour objectif d'essayer de mettre, dans la mesure du possible, de la cohérence entre ces différents plans : plan local de santé, SRADDET, schéma modes doux, Plan de Protection de l'atmosphère (PPA), SCOT, stratégie économique, charte forestière...

- il a été indiqué **la nécessité de travailler** :

***sur les circuits locaux alimentaires** afin de limiter les transports pour les cantines mais également de manière plus générale,

* sur la **valorisation des initiatives existantes** (ex : isolations réalisées par les bailleurs sociaux, autres actions des maîtres d'œuvres dans la rénovation des bâtiments...).

- le comité technique du 12/02 a qualifié les objectifs, liés aux transports peu ambitieux, à l'échéance 2025. Cette conclusion est venue interroger les participants.

- **la représentation graphique des objectifs, introduisant la courbe de tendance 2015-2030, a été jugée inappropriée.** Etant la répétition stricte de l'évolution observée sur le territoire entre 2010 et 2015, elle ne prend pas en compte l'évolution de la population et donc des activités humaines, de plus son tracé renvoie à des conclusions qui peuvent être erronées. Cela est vrai pour les secteurs agriculture-forêt et l'air : la courbe de tendance 2015-2030 traduit un gain supérieur aux actions du plan climat ??? La présentation est modifiée en conséquence, sans toutefois supprimer la courbe « tendancielle » mais y figure des alertes d'interprétation.

Le profil énergétique du territoire à 2025, 2030, 2050 issue du groupe de travail du 29/04 a été exposé. En 2050, 808 GWh seraient produits via des EnR (Energie Renouvelable) ce qui couvrirait 54% des consommations du territoire.

Le mix énergétique des EnR serait dominé par la biomasse (31%) devant le photovoltaïque (25%), le biogaz (15%) et l'éolien (9%). Pour atteindre ces objectifs, les gisements potentiels des énergies biomasse (150 GWh), photovoltaïque (200 GWh), solaire thermique (50 GWh), biogaz (120 GWh) et géothermie-PAC (18 GWh) seraient totalement atteints en 2050. Les gisements des énergies chaleur fatale et éolien, importants sur le territoire (360 GWh hors gisement de la centrale nucléaire et 200 GWh), seraient partiellement atteints en 2050 (45 GWh et 76 GWh) du fait de contraintes de mise en œuvre de tels projets (acceptabilité, aménagement du territoire...).

Les participants ont relevé :

- **sur le solaire thermique** : des participants estiment que c'est une source d'énergie à développer du fait de l'ensoleillement local et dans la mesure où cela permet de mobiliser et d'impliquer concrètement les particuliers/habitants du territoire dans la démarche.

- **sur le photovoltaïque** : des participants estiment que le gisement de 200 GWh pourrait être atteint en 2050 notamment si des entreprises du territoire développaient des installations en autoconsommation.

- **sur l'éolien** : des participants ont rappelé la réalisation d'études par le passé sur le secteur du Pays Roussillonnais dont les propositions n'ont pas entraîné de projets concrets. Il a été précisé que le projet dans le Bois de Taravas en est actuellement aux études préalables (potentiels vent, impacts sur l'environnement, le bruit...) qui permettront de montrer la faisabilité ou non de l'installation d'éoliennes sur ce secteur. **La question est posée de la place de la CC EBER dans ce futur projet.** Le projet d'installer 15 éoliennes d'ici 2050 semble ambitieux du fait notamment des délais de réalisation de ces projets.

- **sur la chaleur fatale** : les participants confirment les difficultés de développement de réseaux de chaleur à partir des gisements des industriels du secteur du fait de l'aménagement du territoire (autoroute, voie ferrée...) et de l'urbanisme présent (pavillonnaire). Cependant, ils invitent le service à reprendre contact avec le GIE OSIRIS notamment pour envisager les possibilités.

- **sur la biomasse (bois)** : un nombre conséquent d'installations (7 réseaux de chaleur) devront voir le jour d'ici 2050 pour répondre à l'objectif affiché.

- **sur l'incinération des déchets** : les participants valident la proposition d'intégrer la production issue de la chaudière biomasse ROBIN dans cette filière. Cette intégration a un impact non-négligeable sur la contribution sur l'évaluation de la production d'EnR sur le territoire notamment sur la valorisation énergétique des déchets.

En conclusion, le comité de pilotage valide la stratégie et les objectifs, comprenant le profil énergétique d'EBER. La démarche climat, air, énergie est une démarche évolutive, les diagnostics, la stratégie, les objectifs et le plan d'action pourront être révisés à mi-parcours, voir plutôt si la situation se présente.

Nous vous rappelons les 2 dates des ateliers, pour lesquels vous recevrez une invitation, s'agissant maintenant de construire le plan d'actions. Les réunions seront organisées au siège de la CC :

- **le 09/07 à 18h00** : priorisation des actions pour répondre à la stratégie du territoire intéressant l'ensemble des acteurs : CC EBER, communes, industriels, agriculteurs, commerçants, artisans, bailleurs, habitants, chambres consulaires...
- **le 17/09 à 18h00** : groupe de travail sur les fiches actions de l'ensemble des acteurs, porteurs de projets.